

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



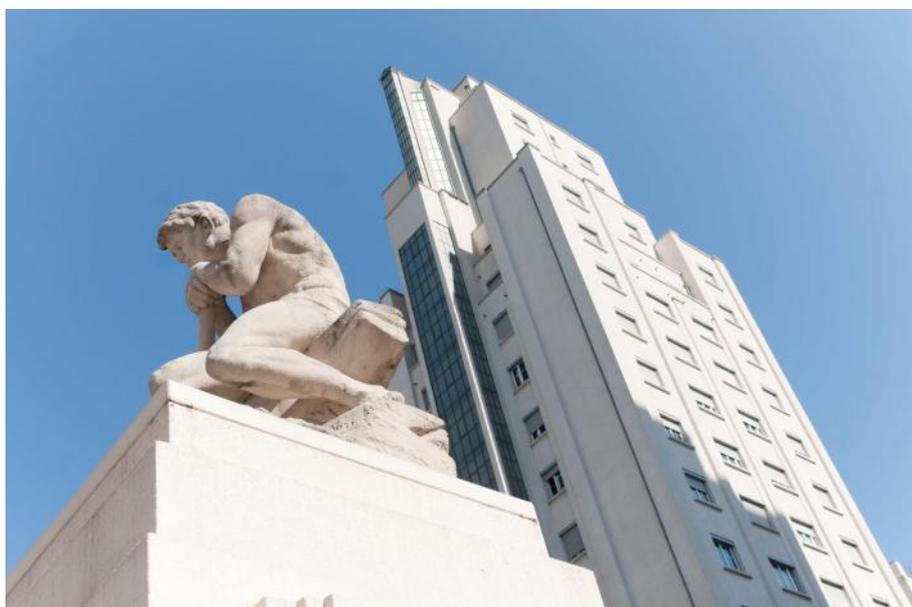
BULLETIN DE LIAISON N° 97 - JUIN 2011

- Association loi 1901. Agréée au titre des art. L.121-8 et L.160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984)- ISSN 0750-1144 -

VILLEURBANNE...

...APRÈS LA DÉSINDUSTRIALISATION...

QUELLE URBANISATION ?...



Un autre souffle devrait ranimer l'urbanisme villeurbannais et s'inspirer de l'histoire des Gratte-Ciel écrite en pleine crise économique (1930-1934).



Photographies : Gaël MOTTE

L'usine hydroélectrique de Cusset

Un projet pharaonique (1894-1899) qui marqua le développement industriel et l'urbanisation accélérée de Villeurbanne.



Ce vestige rappelle que Villeurbanne fut une terre d'accueil pour les industries lyonnaises.

ÉDITORIAL**Grands travaux.**

De septembre 2011 à 2014 et dans certains cas jusqu'en 2016, les grands travaux du programme du second mandat de Gérard Collomb vont se multiplier aux quatre coins de notre agglomération.

Le deuxième arrondissement est particulièrement concerné par des opérations urbanistiques de grande ampleur.

Qu'on en juge : creusement du nouveau parking Saint-Antoine sous le quai éponyme et sous la place d'Albon. Reconversion de l'Hôtel-Dieu en hôtel de luxe et des prisons en centre universitaire, requalification des places Bellecour et des Jacobins, achèvement de la première tranche de la Confluence et début de la phase 2 sur le site de l'ancien Marché de gros. Achèvement du Musée des Confluences, prolongement du tramway T1 jusqu'à Gerland avec construction d'un pont (Pont Raymond Barre) sur le Rhône et aménagement des rives de Saône.

Les autres arrondissements ne seront pas oubliés. Le troisième arrondissement verra les débuts de la transformation de la rue Garibaldi en un boulevard urbain. Le quatrième arrondissement sera concerné par la réalisation de deux équipements de grande envergure : le second tube du tunnel de la Croix-Rousse et le pont Robert Schuman accompagnés par la transformation de voiries sur les deux rives de Saône. Dans le sixième arrondissement une passerelle construite sur le Rhône reliera la Cité Internationale à Saint-Clair. Dans le septième arrondissement l'ancienne caserne Sergent Blandan deviendra un parc urbain. Le huitième verra la fin de l'aménagement de l'avenue Mermoz, le prolongement du tramway T4 sous la maison du directeur de la Manufacture des Tabacs et l'élargissement de la rue Henri Barbusse.

Le Grand projet de ville s'achèvera à la Duchère.

Hors de Lyon l'arrivée du métro à Oullins se matérialisera par une opération urbanistique importante. Dans l'Est lyonnais les travaux se poursuivront au Carré de Soie et débiteront sans doute sur le site du Montout.

Ces chantiers qui annoncent de profondes modifications de l'urbanisme de plusieurs quartiers de Lyon et du Grand Lyon devraient contribuer à rendre notre ville encore plus agréable à vivre.

SEL suit l'évolution de plusieurs des projets en cours et fait des suggestions susceptibles de compléter le travail de leurs concepteurs.

Jean-Louis PAVY

SOMMAIRE

Éditorial.....	p.2
L'avenir de la caserne Sergent Blandan se dessine....	p.2
Un urbanisme à la bonne échelle.....	p.3 et 4
Changer Villeurbanne.....	p.5 et 6
Un Central-Park ...à la gare de Villeurbanne.....	p.7

LA REVUE DE PRESSE (Avril, Mai, Juin 2011)**- GRANDS PROJETS -**

« *Stade des Lumières : coup d'envoi le 14 juin* ».

Le maire de Lyon a lancé les neuf enquêtes publiques relatives au projet du nouveau stade à Décines.....P.18/05 et 14/06/2011.

« *Débat public à l'automne sur la ligne TGV Paris-Lyon via Roanne* ». Ce projet vise à doubler l'actuelle ligne Paris-Lyon qui sera saturée dans quelques années.....P. 31/06/2011.

« *Villeurbanne : l'ASVEL est prête pour lancer sa grande Aréna* ». Cet espace multifonctions pourra se transformer en patinoire, théâtre et salle de concert.....P. 16/06/2011.

« *Rue Garibaldi : un modèle plus écologique Mais qui fonctionne !* » a déclaré l'architecte du projet sur le réaménagement de la rue Garibaldi.....P. 17/05/2011.

« *La future place des Jacobins promise dans un peu plus d'un an, seulement* ». La future place demeure minérale mais gagne quelques touches de vert.....P. 20/05/2011.

- GRANDS TRAVAUX -

« *Tramway T4 : le prolongement avance à bonne vitesse* ».

La conservation de la "Maison dite du Directeur" près de la "Manu" qui date du début du XXème siècle a été demandée par l'Architecte des Bâtiments de France et plusieurs associations.....P. 18/05/2011.

« *Greenpolis : l'alliance urbaine et environnementale* ». Ce parc d'activités mixtes accueillera dès la fin de cette année les premières entreprises sur l'ancien quartier de l'industrie, rue Laure Biebold dans le 9ème arrondissement.....P. 21/05/2011.

- ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE -

« *Sergent Blandan : le nouveau grand parc lyonnais sera accessible dès 2013* ». Présentation des plans de ce nouvel espace vert de 17 hectares dont la vocation première est de servir d'espace de détente à quelques 50 000 habitants du Grand Lyon. Début des travaux en 2012.....P. 03/05/2011.

« *Confluence : le centre commercial sera desservi par navettes fluviales* ». C'est ce que souhaite le directeur général des centres commerciaux Unibail Rodamco France. L'ouverture est prévue en 2012.....P. 24/06/2011.

« *Les plaisanciers peuvent désormais séjourner au cœur de Lyon* ». Le bassin nautique de Confluence vient grossir le nombre de haltes fluviales lyonnaisesP. 20/05/2011.

Bernard FOUCHER.

NDLR : la lettre « P » précédant la date indique la source « LE PROGRÈS »

NAISSANCE D'UN NOUVEAU PARC À LYON...

En 2008, la Ville de Lyon achète au ministère de la défense, la Caserne Sergent Blandan pour la transformer en un parc urbain multiquartiers. En 2011, le Grand Lyon présente un séduisant projet...



Document : Grand Lyon

Après l'acquisition en 2008 de la Caserne Sergent Blandan et des péripéties liées au fonctionnement interne des deux collectivités territoriales de l'agglomération le projet d'aménagement du site est en passe d'être définitivement arrêté.

L'équipe paysagiste BASE, retenue pour proposer la reconversion du site, a imaginé un espace respectueux des richesses naturelles existantes dans l'enceinte de la caserne.

Le site est fortement marqué par son histoire militaire. Il possède une grande esplanade, des bastions, des douves, un glacis et des casernements.

BASE propose de scinder le futur parc en deux espaces majeurs. Le premier comprenant toute la partie nord autour de l'ex-place d'armes, sera ouverte jour et nuit et conservera l'essentiel des bâtiments existants. Le second sera clos la nuit. Le projet s'appuiera sur une partie du patrimoine naturel présent pour constituer autour des bastions plusieurs fronts.

Un front forestier situé à l'est du site sera une friche écologiste boisée.

Au sud-est du parc sera créé un front agro-culturel réservé aux activités sportives.

Au sud-ouest, le front horticole sera occupé par un jardin nourricier.

Au centre de ces entités s'étendra une vaste pelouse.

Des trois casernements existants ne seront conservés que les rez-de-chaussée des deux édifices latéraux sur lesquels seront aménagés des jardins suspendus afin de créer une barrière acoustique et de conserver une trace du passé militaire du site.

Les quatre bastions encadrant le fort seront spécialisés. Au nord-est le bastion des jeux accueillera un jardin de cache-cache. Le bastion nature sud-est formera un jardin de détente.

Le bastion solarium au sud-ouest sera transformé en plage et boulodrome et le bastion du château verra ses jardins et terrasses restaurés.

Un cinquième bastion sera créé à l'angle de la rue de l'Épargne et du boulevard des Tchécoslovaques.

Il est prévu six entrées réparties pour accéder aux différentes entités du site. Deux parvis seront créés en face de l'esplanade sur les rues de l'Épargne et du Repos. Un troisième mettra en valeur l'entrée du château de la Motte.

Le projet présenté par BASE est très séduisant. Nous avons cependant, exprimé, quelques propositions, lors des réunions de présentation.

Nous avons réitéré l'idée, développée dans notre bulletin n° 90 de février 2009, de créer un lieu de pique-nique d'accès libre mais associé à un établissement de restauration. Un moyen de créer du lien social dans un environnement densément peuplé.

L'eau, est peu présente dans le projet ; nous avons suggéré la création d'un plan d'eau au centre de l'esplanade et de profiter des remparts pour y installer une cascade.

Nous avons suggéré l'installation de ruches et la plantation de mûriers récupérés dans la collection de l'INRA au Petit Fontanière.

Jean-Louis PAVY

UN URBANISME À LA BONNE ÉCHELLE POUR LE GRAND LYON

Alors que le projet du Grand Paris se dessine, la réforme des collectivités locales devrait inaugurer une gouvernance nouvelle pour les métropoles. Il faudra saisir cette opportunité pour donner un nouvel élan et de nouveaux territoires au Grand Lyon et remettre en cause la dispersion des centres de décisions locaux.

La création du Grand Lyon a permis la mise en commun de certains services publics mais n'a pas permis de développer globalement un urbanisme et une voirie à l'échelle de l'agglomération. L'intérêt communautaire ne va pas au-delà de l'intérêt communal qui lui ne s'étend pas toujours jusqu'aux limites administratives, délaissant ainsi des territoires voués à l'oubli.

Les exemples sont nombreux et nous en citerons quelques uns.

La rue Henri Barbusse

À la limite de Lyon et Vénissieux : les travaux d'élargissement de la rue Henri Barbusse permettant de relier les rues Paul Cazeneuve (1) et Challemeil Lacour ont enfin commencé, sortant ainsi cette rue des nombreuses années d'oubli.

Le chemin du Vinatier

Ce court et très étroit "chemin" qui délimite les villes de Lyon, Bron et Villeurbanne est totalement oublié. Un oubli qui l'a empreint d'une fâcheuse notoriété car il est le goulot, dans lequel se déverse le trafic du boulevard Pinel, issu des déplacements des usagers et personnels du Pôle hospitalier Est (cinq hôpitaux).

Bien que trois communes se partagent le secteur, rien n'a jamais été envisagé pour prolonger le boulevard Pinel qui pourrait rejoindre le cours Émile Zola en un beau boulevard !

Et dans le même temps faire une entrée de ville digne ce nom par la route de Genas.

Dans le même quartier l'image de la porte de Montchat sur le Périphérique Est est, elle aussi, bien oubliée.

Et la liste peut s'allonger en suivant les frontières des communes : Villeurbanne-Saint-Jean, Saint-Fons, etc...

Sud du Confluent

Alors que l'on vient d'aménager le parc de Gerland, et qu'au Nord de Lyon, le quartier de Vaise a été embelli, le secteur de La Mulatière, Oullins et Pierre-Bénite apparaît comme le parent pauvre à l'entrée Sud de Lyon.

On pourrait espérer que l'arrivée du métro et celle du Tronçon Ouest du Périphérique (TOP) seront de nature à faire évoluer favorablement l'image de ce quartier.

Création d'un axe Nord-Sud à Villeurbanne

La majeure partie de la voirie villeurbannaise est orientée Est-Ouest (bd du 11 novembre, avenue Roger Salengro, cours Émile Zola, rue du 4 août, cours Tolstoï, avenue Jean Jaurès et la route de Genas.

Le seul axe majeur orienté Nord-Sud étant le Périphérique Est, il sera prochainement doublé par une artère en cours de construction entre la rue de la Doua et la rue Frédéric Mistral.

Mais bizarrement elle s'arrêtera à la rue du Dauphiné alors qu'il aurait été très utile de la prolonger en territoire lyonnais, jusqu'à la rue du Dr Rebatel et au-delà pour réaliser le bouclage avec la rue Paul Cazeneuve dans le 8ème.

Pour un nouveau Grand Lyon

Les incohérences mentionnées plus haut soulignent que les priorités des communes prévalent sur celles de leurs voisines et sur celles du territoire de l'agglomération lyonnaise.

Pour dessiner un urbanisme à l'échelle de l'agglomération, le Grand Lyon a besoin de pouvoirs et des territoires de toute l'agglomération.

Les antagonismes entre communes doivent être dépassés comme celui latent entre Villeurbanne qui tient à différencier son image de ville « *qui se lève tôt* » de celle de Lyon, ville « *qui se couche tard* ».

Autre exemple : les villes de Givors et et Grigny ont rejoint récemment le Grand Lyon, mais leurs territoires sont séparés de celui du Grand Lyon par des communes refusant de lui déléguer certaines de leurs compétences.

Aux portes de Lyon, des communes du département de l'Ain manifestent le même refus. Pourtant leurs populations vivent dans l'ignorance des limites administratives qui, il faut le reconnaître, ont été calquées sur celles des paroisses d'antan.

Suite en page 5



Le chemin du Vinatier "la lointaine frontière" entre Lyon et Bron. Le dispositif publicitaire de gauche est à Lyon. Celui de droite est à Bron. Entre les deux : le chemin par lequel transite le trafic du bd Pinel qui reçoit celui du Pôle Hospitalier Est comptant pas moins de cinq hôpitaux. Le paysage urbain de ce lieu est à l'image de celui de la Porte de Montchat (photo SEL)

UN URBANISME À LA BONNE ÉCHELLE POUR LE GRAND LYON (suite de la page 3)

Une réforme des collectivités locales sera la bienvenue pour permettre un heureux développement du Grand Lyon et des métropoles françaises.

Des solutions pragmatiques

Cependant, faute de réforme on pourrait tenter de rapprocher les territoires qui ont quelque chose à gagner dans la réalisation de projets majeurs comme :

La Mulatière et Oullins face au Parc de Gerland. Dans la vaste zone d'ateliers SNCF longeant le Rhône on peut concevoir un grand geste architectural

et urbanistique prolongeant celui de Confluence.

De la même manière l'absorption par la ville de Lyon de la partie de Bron intra-périphérique, c'est-à-dire le Vignatier, s'impose et permettrait de prolonger le boulevard Pinel (ne refait-on pas l'entrée Mermoz ?)

Le quartier Villeurbanne-Saint-Jean devrait à l'évidence être rattaché à Vaulx-en-Velin pour être revitalisé, à moins qu'un pont jeté au-dessus du Canal de Jonage et le Périphérique vienne le rapprocher du centre-ville.

Mais il faut bien admettre que dans le Grand Lyon ce sont les quartiers limitrophes entre Villeurbanne et Lyon qui sont les moins bien traités : Place des Maisons-Neuves, quartier Bellecombe, route de Genas, cours Tolstoï comme si les municipalités de Villeurbanne et Lyon ne s'intéressaient qu'à leurs centre-ville.

Jean-François MAILLET

(1) Ce bouclage constituerait un premier boulevard semi-circulaire de la Doua à Gerland qui devrait d'ailleurs porter un nom unique plutôt qu'une série de noms de rues.

CHANGER VILLEURBANNE

Le paysage urbain de Villeurbanne au lendemain de la Seconde guerre mondiale était hérissé d'une multitude de hautes cheminées. Au cours des Trente Glorieuses, les usines et leurs cheminées furent abattues pour livrer la place à un nouveau paysage, résidentiel. Et les industries furent invitées, au nom de la modernité, à se transporter vers de nouvelles terres d'accueil appelées zones industrielles.

De cette épopée industrielle, la ville de Villeurbanne en a hérité une culture très marquée portant l'empreinte de la priorité économique.

L'ambiance environnementale urbaine, issue de cette préoccupation se perçoit à travers le "simplisme" architectural, la grisaille, la monotonie, l'ennui et même la tristesse. Hormis le quartier des Gratte-ciel, on ne ressent pas d'orientation forte dans les choix des urbanistes villeurbannais qui se sont succédé.

Au nom de la priorité économique, le renouvellement urbain contemporain villeurbannais tend vers un unique et criant but : la densification maximale du bâti au détriment des créations d'espaces ludiques, riants... et verts.

La leçon d'urbanisme donnée par Lazare Goujon, l'ancien maire villeurbannais qui a imaginé et bâti les Gratte-ciel n'a pas été comprise...

Mais il n'est pas trop tard pour tenter d'apporter à Villeurbanne un supplément d'âme qui tendrait à la transformer en ville-spectacle, voire une ville d'art... pour les générations futures.

Villeurbanne est devenu le centre géographique du Grand Lyon et son rapprochement de la Part-Dieu ne doit pas maintenir dans l'oubli les quartiers coupés du centre-ville par le Périphérique Est et le Canal de Jonage.

Il y a des idées et des projets dans les cartons. Jugés utopiques aujourd'hui, ils seront regardés comme très pertinents demain.

L'enfouissement du Périphérique Est.

Cette voie rapide, quasi autoroutière, construite en surélévation le long de la rive gauche du canal de Jonage, forme une barrière contre laquelle la voirie de desserte locale se termine en cul de sac et constitue une puissante source de nuisances sonores, émises par l'intense trafic du Périphérique.

L'enfouissement de cette voie et l'aménagement de la berge du canal offriraient :

- une perspective de qualité sur le canal depuis ses deux rives avec de nouvelles possibilités d'urbanisation ;
- la possibilité de réunifier physiquement les quartiers Saint-Jean et des Büers par un pont franchissant le canal ;
- une meilleure qualité de vie des Villeurbannais et des Grands Lyonnais.

L'emblématique quartier des Gratte-ciel

Il est à juste titre une des fiertés de la ville et du Grand Lyon.

Espérons que le projet de leur extension vers le Nord sera réussi et récompensé d'ici quelques générations plus tard par une protection similaire à celle étendue sur les Gratte-ciel de Lazare Goujon, classés en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Mais d'autres projets méritent d'être proposés au titre de patrimoine du futur.

Un grand parc public

Une douzaine d'hectares de friches industrielles sont vouées à la démolition autour de l'ex-gare de Villeurbanne transformée en station du tramway LEA (T3). Cet espace pourrait être dévolu à la création d'un grand parc public bien que le PLU affecte cette zone à des activités industrielles (notons qu'il reste encore 25 ha à l'Est de cette zone pour ces activités dont on comprend l'intérêt, et plus en comptant celles situées à l'Est du Périphérique. (Voir article en page 7)

Suite en page 6

CHANGER VILLEURBANNE *Suite de la page 5*

La porte de Montchat

Cette porte du Périphérique qui s'ouvre sur Lyon 3ème, Villeurbanne et Bron et donne accès au Pôle hospitalier Est, est marquée par un paysage urbain et viaire d'une rare indigence voire même indigne de l'image que ce pôle hospitalier d'intérêt régional s'est donnée.

La voirie locale comprenant la route de Genas, le chemin du Vinatier et son prolongement par la rue Émile Decors, est la grande oubliée.

La voirie

Si le renouvellement urbain vise prioritairement celui du bâti, il doit aussi cibler, celui de la voirie.

Les artères majeures de Villeurbanne sont orientées Est-Ouest.

L'une d'elles, le cours Émile Zola est l'objet d'une réflexion pour un réaménagement répondant aux critères du développement durable.

Les autres sont de plus en plus chargées par les modes de déplacements individuels et collectifs.

Seront-ils suffisants pour desservir une « Grande Gare » accueillant toutes les Lignes Grande Vitesse (LGV) appelées à desservir l'agglomération lyonnaise (Voir bulletin SEL n° 97-février 2011)

Le Périphérique Est, est le seul axe majeur Nord-Sud traversant Villeurbanne. Nous suggérons un maillage par la création et le développement d'une voirie comportant cinq axes orientés Nord-Sud (voir croquis ci-contre) :

1/ de la rue de la Doua à la rue Frédéric Mistral en passant par le cours de la République ;

2/ de la rue des Antonins à la rue Florian en passant par la rue Paul Verlaine ;

3/ de la rue des Bienvenus à la rue Antonin Perrin en passant par l'avenue Auguste Blanqui ;

4/ de la rue de Château Gaillard à l'avenue du Général Leclerc en passant par la rue du 1^{er} mars 1943 ;

5/ de la rue du 8 mai 1945 à la rue Émile Decors vers le boulevard Pinel.

L'aménagement de ces axes que nous concevons à double sens, implique la suppression de rangées de stationnement sur certaines portions d'itinéraires et donc l'aménagement de parkings en silos ou autres.

Dans le cas de la rue du 8 Mai, cela entraîne d'importantes démolitions dans le quartier de Cusset qui a besoin d'être largement remodelé.

Dans le cas de la rue Colin l'alignement est en cours.

La liaison Frédéric Mistral / rue du Docteur Rebatel concerne Lyon et nécessite deux sens uniques dont l'un Sud-Nord par la rue Feuillat pour limiter les démolitions et bien traiter la traversée de T3.

L'embellissement de l'ensemble passe par la plantation d'arbres d'alignement et la réalisation d'un éclairage issu d'une recherche esthétique et identifiant l'axe considéré comme tenté récemment cours Émile Zola.

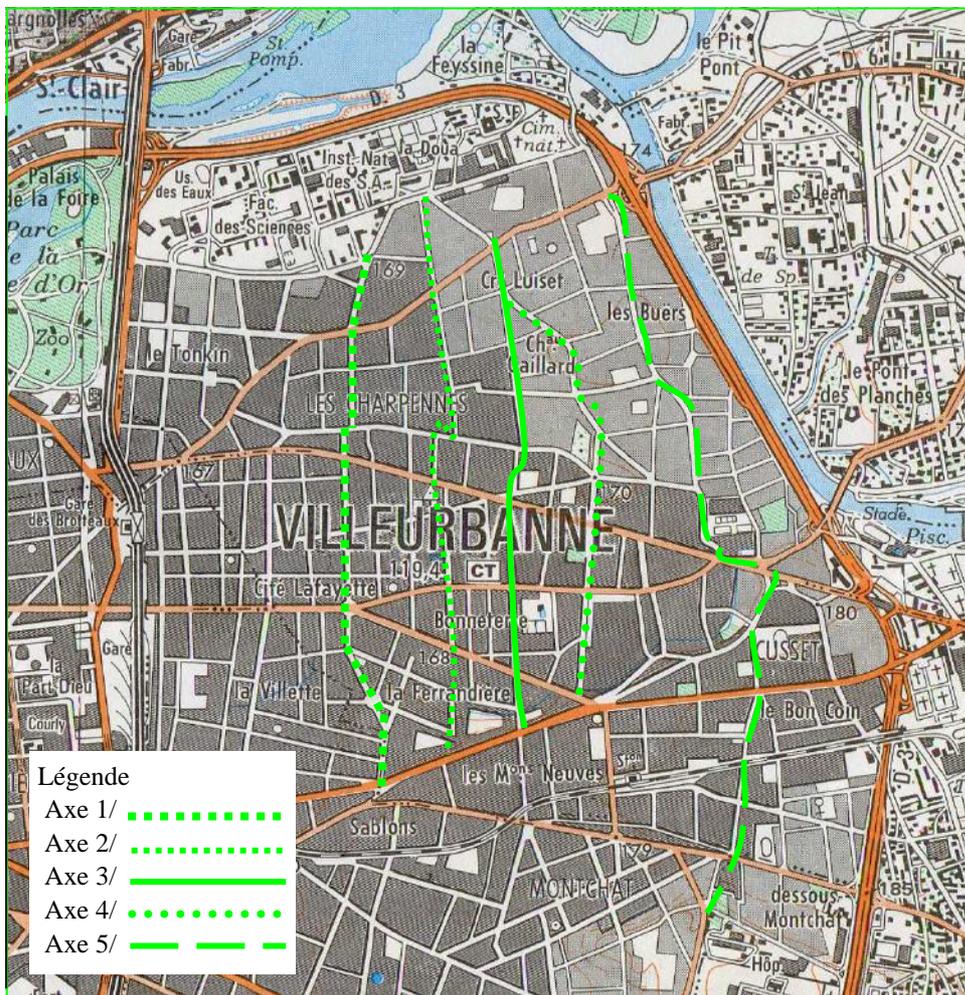
La recherche de la qualité de vie passe aussi par la création de lieux d'animation répartis dans les quartiers (auberges, pubs, cinémas, salles de danse, artistes, artisans, antiquaires, marchés, minijardins, etc...)

Le développement d'une voie commerciale telle Portobello road à Londres ou plus modestement telle la rue Paul Bert à Lyon (le quartier du Tonkin n'abritait-il pas, naguère, tout un peuple d'artisans ?).

La rue Alexis Perroncel, par exemple, qui dans le futur aboutira au quartier Saint-Jean, se prêterait à cette animation commerciale.

Il faut espérer qu'avec la fin du règne de la toute puissante industrie villeurbannaise et de ses priorités, et que les imaginations stimulées par l'avènement du développement durable, vont se libérer et nous offrir une ville dans laquelle il fera bon... marcher.

Jean-François MAILLET



LE QUARTIER DES POULETTES... UN PETIT LONDRES... À VILLEURBANNE

À l'ombre des Gratte-ciel et au centre d'une cité de plus de 100 000 habitants, se tapit un extraordinaire quartier occupé par une multitude de maisonnettes, blotties les unes contre les autres et bâties au temps où les catalogues de pavillonneurs n'existaient pas. Cet îlot dénommé les Poulettes situé au nord des Gratte-ciel, zone où est projeté leur extension, à un petit air londonien qui mériterait d'être mis en valeur.

Ses façades ont besoin d'un toilettage général et le ciel d'être débarrassé des innombrables câbles s'entrecroisant en tous sens et supportés par un massif et encombrant "pylonnage" en béton. Ainsi toilettée, l'image du quartier des Poulettes damerait facilement le pion à celle de Montchat.

Jean-François MAILLET



Jadis, un atelier d'abattage de volailles employait des femmes, des "plumeuses" que les gaillards du quartier surnommèrent irrévérencieusement "les Poulettes". Source : <http://www.viva.interactif.com/villeurbanne>

UN CENTRAL-PARK AUTOUR DE LA GARE DE VILLEURBANNE

Une grande friche industrielle est en déshérence autour de la gare de Villeurbanne de part et d'autre de la ligne de tramway T3 dite LÉA. Une grande partie des bâtiments et hangars est en cours de démolition et offrira bientôt un vaste terrain libre. Le PLU affecte une destination industrielle à ce secteur. Cependant une bande de terrain entre la voie du tramway et la rue Paul Krüger est réservée à un espace vert ; elle ne fait que 10 à 30 mètres de large sur 200 de long soit moins d'un demi-hectare. Mais est-ce suffisant pour les générations à venir ?

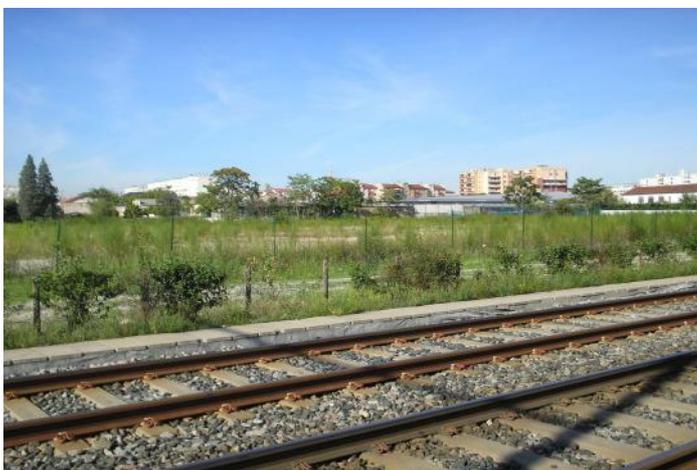
Villeurbanne est pauvre en espaces verts et c'est l'occasion d'aménager un parc de plus de 15 ha qui est offerte en ce lieu sans sacrifier la totalité de la zone industrielle (dont on comprend l'intérêt) qui s'étend encore sur au moins 30 ha. À l'instar de New-York, mais à l'échelle villeurbannaise, ce parc pourrait être entouré de beaux buildings et constituer un nouveau centre, pendant des Gratte-ciel, dans une zone actuellement délaissée aux confins de Lyon et de Bron. Ce sont d'ailleurs les trois villes qui bénéficieraient de cet aménagement.

La partie Est de ce secteur est bordée par la rue Émile Decors qui est la suite naturelle du boulevard Pinel : il trouverait là un élégant prolongement au delà du chemin du Vinatier.

Au Nord du secteur, la rue Antoine Primat déjà bâtie côté Nord pourrait l'être aussi, en bordure du parc.

Dans la logique historique qui veut que l'agglomération lyonnaise s'étende vers l'Est, l'avenir de ce secteur autour de l'ex-gare de Villeurbanne est promis à devenir un nouveau centre au-delà de la Part-Dieu.

Jean-François MAILLET



Coté Nord de la voie du tramway LEA, un espace pour la réalisation d'un Central Park (Photo SEL)



Cette bande de terrain, entre la voie du tramway et l'avenue Paul Krüger, est réservée à un espace vert (Photo SEL)

L'ART POST-DÉSINDUSTRIALISATION À VILLEURBANNE

Si les Gratte-ciel sont les témoins d'une époque où la créativité industrielle se moquait des crises, les créations récentes qui ornent quelques lieux villeurbannais soulignent l'usure des esprits...



La finalité de l'Art est de surprendre...
Si l'artiste a voulu traduire ici sa perception de l'urbanisme villeurbannais, son œuvre plantée sur ce rare espace vert ne manque pas de pertinence.



Photographies : Gaël MOTTE

Ce rond-point dénommé « sculpture giratoire », est appelé à devenir avec la disparition annoncée de l'automobile dans nos villes, un monument historique.



Ce cône géant orne la Bibliothèque de L'INSA.
Ici aussi l'artiste s'est inspiré d'un banal objet ornementant aujourd'hui à profusion nos routes et rues.
Peut-être se réjouissait-il de la perplexité des archéologues qui, à la fin de la prochaine ère glaciaire ou ...caniculaire découvriront son œuvre.



Le Totem by night.
Monument emblématique villeurbannais après les Gratte-ciel

<p>SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON</p> <p>http://www.lyon-online.org</p>			<p>Vous aimez votre cité ? Adhérez à :</p>  <p>Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT 32, rue Sainte-Hélène - 69002 LYON N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00020</p>	<p>COTISATIONS :</p> <p>Membre ADHÉRENT : 25 € Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE : 110 € JEUNE -ÉTUDIANT : 10 €</p>
<p>Président Jean-Louis PAVY 51 Rue de la Bourse 69002 LYON Tél : 04 72 16 07 14</p>	<p>Secrétaire général Raymond MOTTE 32 imp. de Grange Haute 69540 IRIGNY Tél : 04 78 46 07 47</p>	<p>Trésorier Jean-François MAILLET 48 rue E. Richerand 69003 LYON Tél : 04 69 70 72 83</p>	<p>LCL Agence République - LYON Compte n° 1042 050230 B</p>	